



Collectif de Soutien aux Sans-Papiers du Trégor-Goëlo (198)

Compte-rendu de la réunion du lundi 03 février, 20 h 30

«Espace Sainte Anne»

Présent(e)s : 16 - Excusé(e)s : 6- Président(e)s de séance : Chantal L.

Ordre du jour

1. Dossiers en cours/dossiers adressés à la DIRECCTE
2. Demandes des étudiants d'Info-Com (IUT de Lannion)
3. Coordination Régionale : compte-rendu
4. Vide-grenier
5. Point financier
6. Riposte au silence de la préfecture, du CD 22,...
7. Questions diverses

1. Dossiers en cours/Dossiers adressés à la DIRECCTE

À noter : moindre afflux aux permanences, donc moins de nouveaux dossiers

-Hayrata : en attendant son TDS, elle bénéficie d'un récépissé de 3 mois, assorti de l'autorisation de travailler. Elle a, d'ores et déjà, trouvé un emploi saisonnier

-Marie : (cf. compte-rendu de janvier) elle est convoquée à l'OFPRA le 08/04

-Mamadou : il obtenu un TDS de 2 ans pour suivre son apprentissage

-Mme Babouana : elle a préféré regagner la région parisienne, auprès des siens

S'agissant de la DIRECCTE, 3 dossiers, adressés par le CSSP à cette instance, sont bloqués ou ont reçu une réponse négative, avec des refus d'accorder des autorisations de travail, même dans les métiers dits « en tension » (directives de la préfecture ?)

L'alternative serait, peut-être, une demande « d'admission exceptionnelle au séjour »

2. Demandes des étudiants d'Info-Com

Le CSSP est fréquemment sollicité, lors des travaux pratiques des étudiants en journalisme du département « Info-Com » de l'IUT de Lannion. Les documents ainsi réalisés ne sont pas publiés, sauf exception.

Question : le Collectif peut-il bénéficier d'un droit de regard ou, à défaut, d'une copie des œuvres ?

Il semble que cette demande soit contraire à la liberté pédagogique, tout au plus, pourrions-nous solliciter d'être informés des conditions de publication.

3. Coordination Régionale

La dernière session s'est déroulée le 08/02 et 2 membres du CSSP y assistaient, après une manifestation le matin devant le CRA de Saint-Jacques-de-la-Lande, 13 villes ou structures étaient représentées.

Parmi les décisions prises collégalement :

-prévue antérieurement, l'occupation simultanée des préfectures est prévue en avril, un tract commun est prêt et nous parviendra prochainement

-une action nationale contre les CRA est prévue le samedi 16 mai. Concernant Rennes, la Cimade prévoit une campagne d'affichage, à ce sujet, en avril prochain.

La prochaine édition de la CR se tiendra à Lannion, le 13 juin prochain.

4. Vide-grenier

Le point : 52 tables sont déjà réservées, quelques carnets de tombola restent disponibles, nous avons donné un accord exceptionnel à un professionnel, apiculteur costarmoricaïn, pour exposer ses produits, à l'extérieur de la salle.

La prochaine réunion de mise au point se tiendra le vendredi 13/03, à 17 h (local d'AC !)

5. Point financier

- Les aides suivantes sont reconduites :

-Yvane et Idriss reçoivent chacun 212,03+100 €

-Hayrata : 400 € pour son loyer (dont 300€ à notre charge)

-Jean-Daniel O. : 100€

-Il est convenu que le Collectif prendra en charge le timbre fiscal de 50€, accompagnant la demande de TDS de 3 jeunes dont 2 maliens et 1 de Côte d'Ivoire

6. Riposte face au silence de la Préfecture, CD 22,...

D'une part, comme suite à l'absence de réponse de sa part, une demande d'entrevue auprès de M. Quilliou, responsable du bureau des Étrangers va être, à nouveau, envoyée.

D'autre part, lors de l'action du 14/02 à la MDD, M. Sorgniard (CD 22) s'était engagé à fournir une réponse pour Mme Babouana, ainsi qu'un déblocage de la situation de la famille Tombo Matondo : pour l'heure, le Collectif n'a reçu aucune réponse, bien que les documents demandés aient été transmis...

Il va donc être sommé de répondre avant la fin de cette semaine. À défaut, une conférence de presse, qui exposera toutes les tracasseries administratives infligées aux migrants, est envisagée (date restant à définir).

7. Questions diverses

-Il est décidé d'adhérer à « Cap Magique », boutique associative solidaire, ce qui permettra aux migrants de bénéficier de diverses facilités : épicerie, activités,...et de signer une convention avec la banque alimentaire pour la fourniture de couches et de produits pour l'hygiène corporelle

-Le 21/03, au niveau national, est prévue une « Marche des Fraternités ». Le CSSP prévoit de s'associer à toute déclinaison locale de l'évènement

-Deux appels : Cimade « Appel de la Cimade aux municipalités » et GISTI « Une ville accueillante, ce devrait être... », postés sur la liste du Collectif, ont donné lieu à une synthèse, rédigée par Philippe B.

Après lecture, il est convenu que ce texte, élargi sera envoyé aux élus avant les élections municipales.

RAPPEL – DÉPÔT DES JOURNAUX ET DES CARTOUCHES D'ENCRE

Isabelle Métayer a gentiment proposé d'héberger 3 grands containers dans la **cour de la brasserie de Kerampont**, sise rue de Kerampont (à droite, après le feu, dans le sens montant). Accès et manœuvre possibles pour tout véhicule.

Dépôt le vendredi de 16 h à 19 h

ATTENTION!

**Prochaine réunion ordinaire du Collectif
Lundi 06/04/2020, 20 h 30 à l'Espace Sainte-Anne**